

BD/ML
PRÉFECTURE
DES BOUCHES-DU-RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

22 FEV. 1983

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES SERVICES DE L'ETAT ET DE
L'ACTION ECONOMIQUE

Marseille, le

18 FEV. 1983

002961

Bureau des relations avec
les services de l'Etat

Dossier suivi par: M. DESCAVES

Poste : 32.86

Monsieur le Directeur des
Etablissements "CARREFOUR"
Quartier du Griffon
Route nationale 113
13741 VITROLLES CEDEX

trois ans après
le refus de la C.D.U.C.
du 8 août 1980

Monsieur le Directeur,

A la suite de la lettre qui vous a été adressée le 2 juin dernier concernant la jardinerie exploitée dans l'enceinte du centre commercial "CARREFOUR", vous m'avez remis, le 7 juillet 1982, une note apportant différents éléments d'information à ce sujet.

Après examen de celle-ci par les services concernés, il apparaît que, en raison de l'ancienneté de cette activité et des installations où elle se trouve présentement, la jardinerie peut continuer à fonctionner dans l'état et à l'emplacement actuels.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général,

Jacques BAREL

La préfecture n'accepte pas
le transfert de la jardinerie

1602